

Brevets fédéraux

Présentation de la filière formation fédérale

000 Trois publics, trois brevets

- Brevet fédéral éducateur école de rugby (jusqu'à la catégorie moins de 13 ans)
- Brevet entraîneur jeune (catégories moins de 15 et moins de 17 ans)
- Brevet entraîneur senior (catégorie moins de 19 ans et plus)

Ces Brevets sont non hiérarchisés et définis par : un public spécifique, un niveau de compétition, une structure de pratique.

	Éducateur École de Rugby	Entraîneur Jeunes moins de 15, 17	Entraîneur Seniors (voir oblig.fédérales)
Publics	←→	←→	←→
Objectifs	←→	←→	←→
Compétition	←→	←→	←→
Structure	←→	←→	←→
Transfert	BP	Niveau 3	Niveau 3

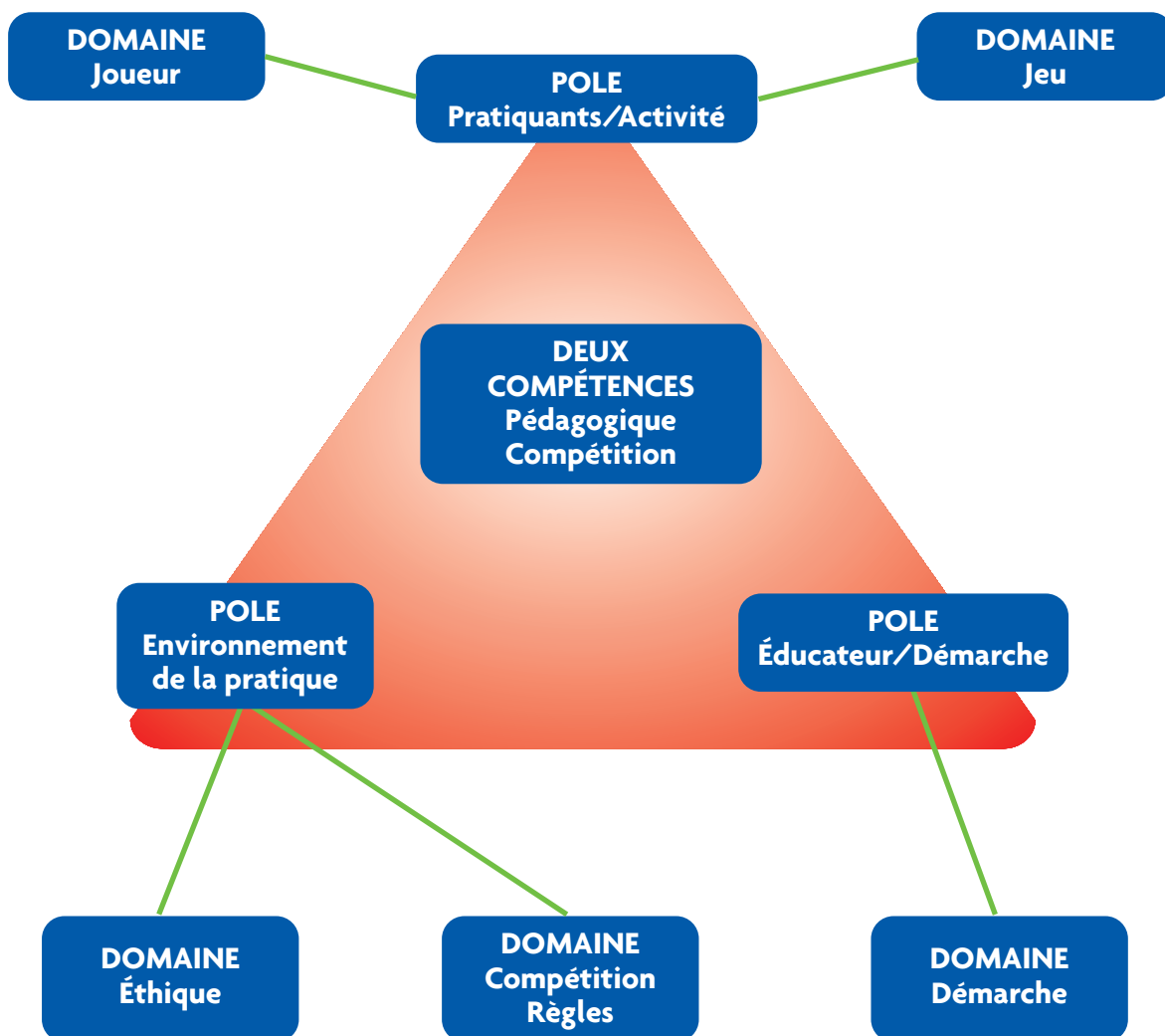
000 Principes organisateurs

Les Brevets fédéraux sont construits en respectant la méthodologie de construction des brevets professionnels :

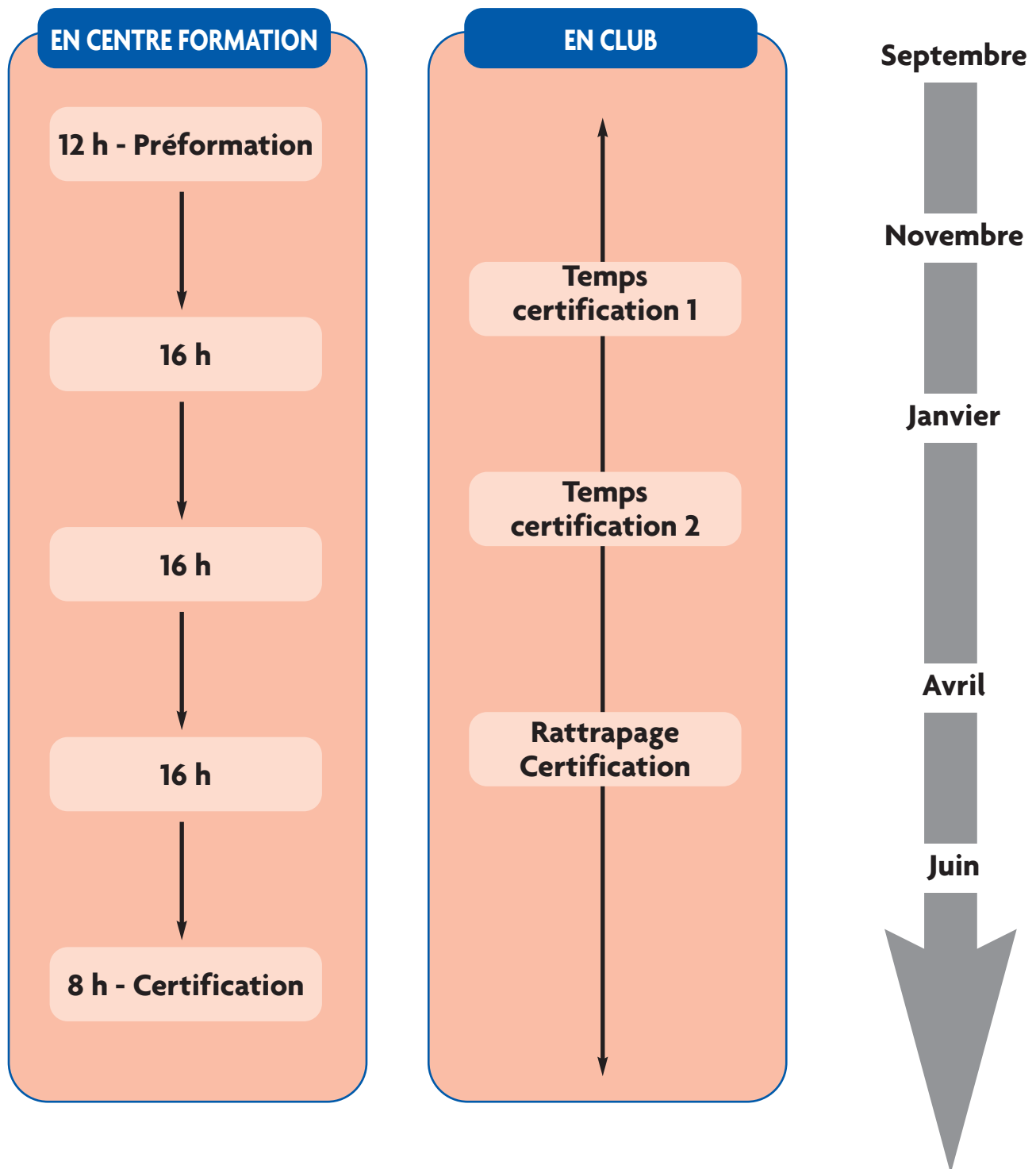
- Analyse de l'activité professionnelle
 - Élaboration d'une fiche descriptive d'activités
 - Construction du référentiel de certification OI + OTI
 - Conception du dispositif de formation en alternance
- L'alternance entre le club, lieu privilégié de la formation et le centre de formation
 - L'accessibilité par Validation d'Acquis d'Expérience Fédérale (VAEF) pour tout ou partie du diplôme
 - La souplesse : UC indépendantes

Objectifs de la formation

- Acquérir **2 compétences** :
 - Conduire et animer des séances d'initiation de perfectionnement, ou d'entraînement
 - Accompagner le groupe en compétition
- ↳ Portant sur **3 pôles d'intervention** :
 - Le pratiquant et ses caractéristiques
 - L'éducateur, l'entraîneur et sa méthode
 - L'environnement de la pratique et ses valeurs
- ↳ Nécessitant **5 domaines de connaissance** :
 - Le jeu
 - Le joueur
 - La démarche
 - Le règlement
 - L'éthique



000 Le dispositif



EN CENTRE DE FORMATION

• Préformation

- 12 h
- Remise d'un livret de formation :
 - › Présentation formation
 - › Convention de stage
 - › Journal de bord

• Formule

- 48 h - non compactable
 - › Avec au minimum (3 x 16 h)

• Certification

- 8 h
- Journal de bord



EN CLUB

• Stage en alternance

- 50 h minimum - encadré par un tuteur

• Deux temps de certification

- Situation évaluée compétition
et
- Situation évaluée pédagogique

• Possibilité d'un rattrapage d'un temps de certification

Le livret de formation

• Sous forme d'un classeur

- 1 fiche présentation de la formation
- 1 fiche renseignements personnels (numéro affiliation FFR obligatoire)
- 1 fiche convention de stage et certification
- 1 fiche modalités d'évaluation
- 1 fiche calendrier de formation (niveau territorial)
- fiches de séance dans le livret de bord
- 1 fiche compétition



000 Schéma général

Brevet	Prérogatives	Fiche descriptive Activités	Domaines connaissances	Dispositif de certification
Éducateur École de Rugby	- Publics/objectifs - Structure - Niveau de compétition	Découvrir Initier Accompagner Arbitrer Éthique	L'enfant Le rugby de l'enfant Démarche péda Règlement Éthique sportive	2 UC* définies par 2 OTI** 2 épreuves
Entraîneur Jeunes moins de 15, 17 ans	- Publics/objectifs - Structure - Niveau de compétition	Perfectionner Spécialiser Organiser Arbitrer Éthique	L'adolescent L'approche du jeu à 15 Démarche péda Règlement Éthique sportive	2 UC* définies par 2 OTI** 2 épreuves
Entraîneur Seniors	- Publics/objectifs - Structure - Niveau de compétition	Optimiser Organiser Manager Évaluer Éthique	Ressources humaines Le jeu Démarche péda Règlement Éthique sportive	2 UC* définies par 2 OTI** 2 épreuves

* UC : unité capitalisable

** : OTI Objectif terminal d'intégration

000 3 brevets non hiérarchisés mobilisant des compétences communes

Concevoir

- Analyse la demande des publics
- Planifie les objectifs et Programme les contenus
- Prépare les séances, les situations pédagogiques et leur évaluation

Organiser

- Organise les groupes de pratiquants : groupes de niveaux...
- Organise les conditions de la pratique en sécurité : réglementation spécifique

Communiquer

- Présente les objectifs à atteindre et définit les tâches et les rôles
- Favorise la participation et développe un climat favorable aux progrès des pratiquants

Evaluer

- Analyse la pratique
- Propose des remédiations et guide les apprentissages
- Évalue les acquis

Pré requis

• POUR ENTRER EN FORMATION

- Être licencié FFR
- Être en activité avec un collectif sous responsabilité d'un tuteur

• POUR VALIDER LA FORMATION

- Être âgé de plus de 18 ans
- Valider les épreuves certificatives
- Posséder l'Attestation Formation Premier Secours.
- Encadrer un collectif correspondant au brevet demandé pendant la saison de formation
- Être Licencié Capacitaire en Arbitrage* en fin de formation (Entraîneur jeunes et seniors) .

* au-delà 50 ans
pas de possibilité d'arbitrer

000 Prérogatives éducateur « École de rugby »

- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances pédagogiques organisées visant à :
 - Faire découvrir l'activité Rugby
 - Initier les pratiquants au sein de la structure associative
- Gérer le groupe en compétition :
 - Accompagner les pratiquants
 - Arbitrer les compétitions de la catégorie correspondante
- Assurer la sécurité des pratiquants

000 Prérogatives « Entraîneur Jeunes »

- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances d'entraînement organisées visant à :
 - Perfectionner les ressources des pratiquants
 - Spécialiser les joueurs au regard des exigences du jeu et de son évolution
- Gérer le groupe en compétition :
 - Organiser l'équipe
 - Arbitrer les compétitions correspondantes
- Assurer la sécurité des pratiquants

000 Prérogatives « Entraîneur Seniors »

- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances d'entraînement organisées visant à :
 - Améliorer la performance individuelle des joueurs
 - Optimiser l'organisation collective de l'équipe
- Manager le groupe :
 - Favoriser l'implication à l'entraînement
 - Préparer, gérer, évaluer le groupe en situation de compétition
- Assurer la sécurité des pratiquants

La Certification

- La certification est organisée dans le cadre du Comité territorial sous la responsabilité d'un cadre technique

- Le brevet peut être obtenu :

- Par formation initiale suivie de la certification

- Par validation d'acquis d'expériences fédérales

- La certification se situe en fin du cursus de formation

- Elle exige un stage pratique conventionné

- Elle s'appuie sur une activité pédagogique continue durant la saison (journal de bord)

000 Principes généraux pour chaque brevet, la certification comprendra

- Une épreuve en situation pratique (structure d'alternance dans le club)

- Une épreuve en situation distanciée (centre de formation)

- *par ex. : épreuve sur dossier péda, entretien, fiches d'évaluation banque de sujets péda /situation types*

Et/ou

- *par ex : cas concret à formuler, plus entretien*

000 Le stage pratique

La commission territoriale de formation valide le stage pratique par convention.

- Convention de stage :

- Structures habilitées

- Durée

- Conditions de déroulement

- Tutorat

- Le journal de bord

000 Quelles mesures transitoires ?

Ancien	Situation	Nouveau	VAF
1 ^{er} cycle	Educateur		Educateur école de rugby
	Jeunes		Entraîneur jeunes
	Seniors		Entraîneur seniors
2 ^e cycle Educateur	École de Rugby	Éducateur école de Rugby	
	Moins de 15 ans	Éducateur école de Rugby	Entraîneur jeunes
2 ^e cycle Entraîneur	Jeunes	Entraîneur jeunes	Entraîneur seniors
	Seniors	Entraîneur seniors	Entraîneur jeunes